



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Paris, le 05 Décembre 2018
N°216

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mounir MAHJOUBI lance le Noël des PME

Le secrétaire d'Etat au Numérique annonce aujourd'hui le lancement d'un calendrier de l'avent qui fera découvrir tous les jours des PME qui vendent en ligne et produisent de façon responsable.

Alors que les Français vont dépenser des dizaines de milliards d'euros sur les sites de e-commerce, Mounir Mahjoubi souhaite mettre en valeur des PME qui ont un impact sur leur territoire et proposer aux français l'opportunité de consommer autrement pendant les fêtes.

Tout au long du mois de décembre, les PME ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt seront valorisées sur les réseaux sociaux et référencées sur le site du ministère numerique.gouv.fr.
« C'est comme un calendrier de l'avent ! Quand aujourd'hui, lorsque vous êtes en panne d'inspiration vous allez sur une plateforme internationale vous n'avez malheureusement que très peu d'impact sur nos territoires. A Noël, l'e-commerce de nos PME ce sont des cadeaux qui ont un impact sur nos emplois, nos territoires et nos proches. »

Le secrétaire d'Etat d'ajouter : **« Partout en France, des entreprises innovent, proposent des produits dont nous pouvons être fiers et qui peuvent constituer des cadeaux pour les fêtes de fin d'année pour pas cher. Nous voulons donner une chance aux PME de profiter du numérique. C'est dans ce sens que je suis engagé à les accompagner dans leur numérisation avec FranceNum et à les protéger des abus des plateformes, dans le cadre de la médiation lancée en début de mois de novembre ».**

Le Noël des PME est une action issue des discussions entre les représentants des entreprises, notamment la CPME, avec qui nous travaillons depuis début novembre 2018 au sujet de la médiation avec les plateformes e-commerce, pour renforcer leur attractivité en cette période clef de l'économie

Contacts presse :

Secrétariat de Florian HUMEZ - 01 53 18 43 45 – presse@numerique.gouv.fr